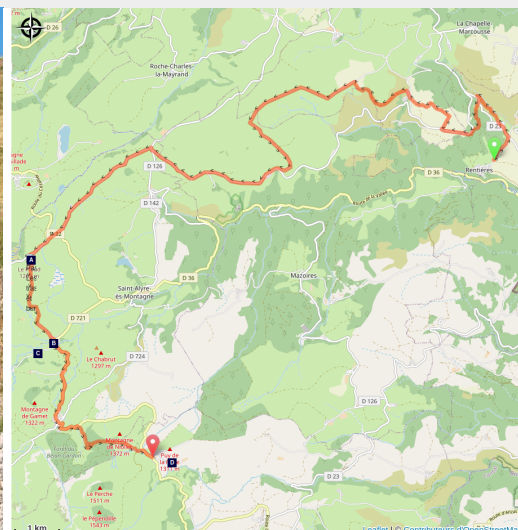


Circuit VTT - Pays d'Issoire côté Cézallier - Etape 2

Puy-de-Dôme



VTT itinérant Cézallier (Vincent Tiphine Videos)



Cette deuxième étape de 27 kilomètres vous fait découvrir une partie du haut plateau volcanique du Cézallier. Vous traverserez d'abord quelques vallées profondes avant de vous aventurer sur les terres d'estive de ce territoire s'étirant à l'infini.

Après avoir traversé la région du Lembron durant la première étape, vous gagnerez les haut plateaux d'estive du Cézallier lors de la seconde. Cet espace, parfois comparé aux steppes mongoles, en présentent quelques similitudes : la très faible densité de population, les grandes étendues vertes, dénudées d'arbre et laissées en pâturage aux troupeaux ou les conditions climatiques parfois rudes. Le parcours traverse ces étendues ponctuées de collines, de

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 27.7 km

Dénivelé positif : 818 m

Difficulté : Niveau noir - Très difficile

Type : Traversée

ruisseaux ou encore de tourbières. Sur la commune de Saint-Alyre ès Montagne, vous passerez par le hameau de Jassy dans lequel s'écoule une rivière qui forme de très jolies cascades accessibles à pied. La fin de l'étape se situe à la station été/hiver de Parrot - sur la commune d'Anzat le Luguet - au départ de laquelle, se trouvent de nombreux circuits de randonnées et de VTT.

Itinéraire

Départ : Rentières

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Rentières

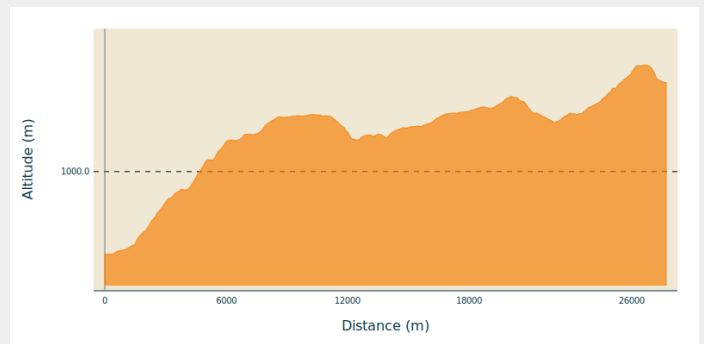
2. La Chapelle-Marcousse

3. Mazoires

4. Saint-Alyre-ès-Montagne

5. Anzat-le-Luguet

Profil altimétrique



Suivez le balisage VTT Rouge

Balisage fédéral avec le nom du circuit : Pays d'Issoire côté Cézallier

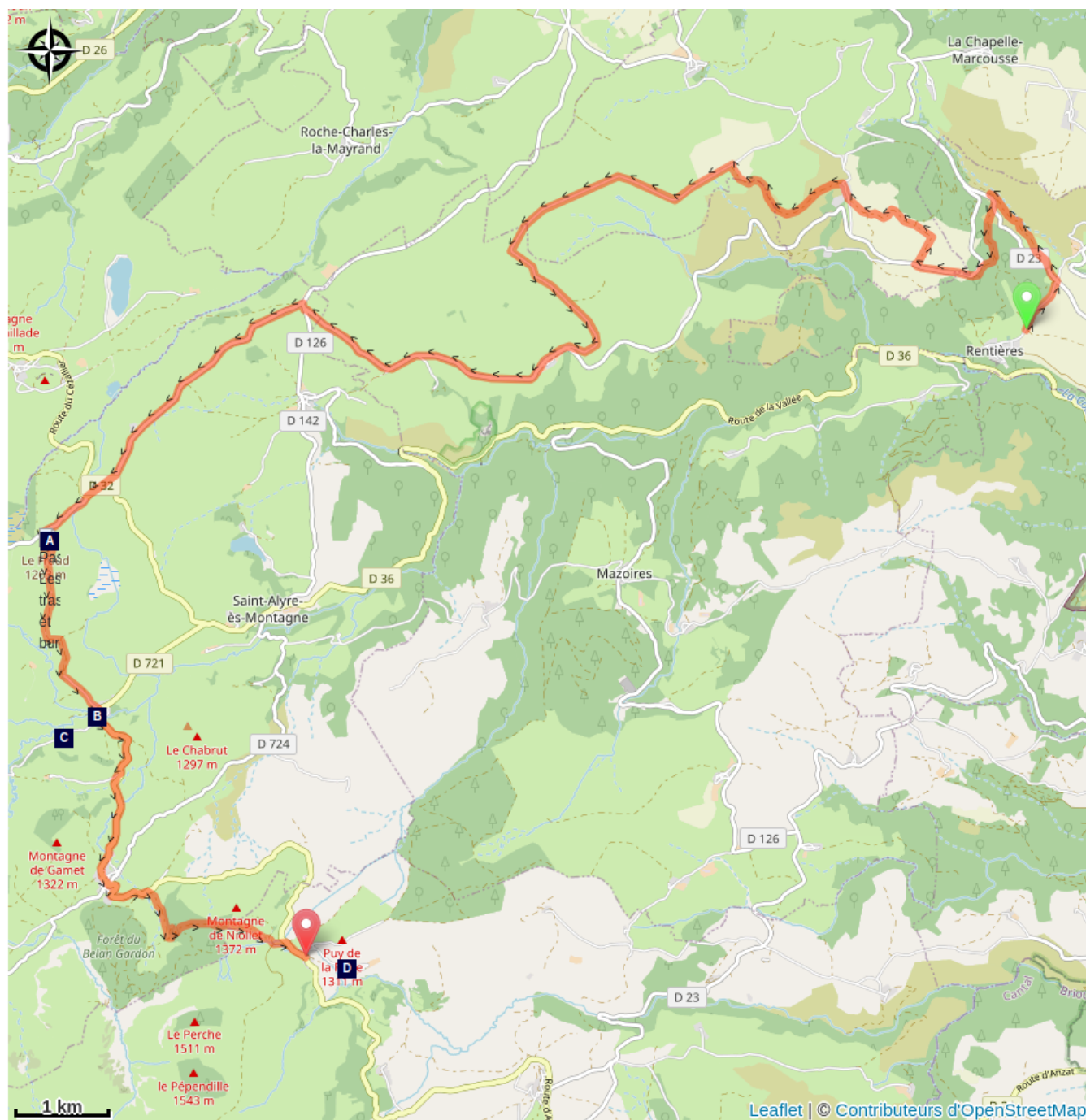
Praticable : toute l'année tous les jours.

Site web (URL) : <http://www.issoire-tourisme.com>

Téléphone : 04 73 89 15 90

Mél : tourisme@capissoire.fr

Sur votre route...



Les tras et burons (A)

Le Cincle plongeur (C)

La Couze d'Ardes (B)

Le Semi-Apollon (D)

Toutes les informations pratiques

A la campagne

En plein air

Vue montagne

Vue panoramique

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Les animaux de compagnie ne sont pas recommandés pour le respect de la tranquillité des animaux sauvages et des riverains.

Comment venir ?

Parking conseillé

Route de la maison blanche

Source

Auvergne Pays d'Issoire

<http://www.issuire-tourisme.com>

Sur votre route...



Les tras et burons (A)

On devine encore aujourd'hui au milieu des estives des « tras », encore appelés « creux de cabanes ». Ce sont de petites cavités creusées à flanc de montagne par les bergers à partir du 15^e siècle, pour en faire des habitats saisonniers. Elles ont progressivement été remplacées par des bâtiments en dur, les burons, utilisés jusqu'au milieu du 20^e siècle. Les montagnes de La Godivelle en abritent de nombreux : le buron de la Loubeyre, des Preumeries, du Bos Traveix... Ils servaient autrefois à la fabrication du Saint-Nectaire.

Attribution : Frédéric Surmely



La Couze d'Ardes (B)

Elle prend sa source au col du Chamaroux, à 1 290 mètres d'altitude, pour se jeter 30 km plus bas, dans l'Allier. Si dans sa partie amont, la rivière est calme et se perd dans les méandres de la Fumadoune, elle devient rapidement tumultueuse et prend la forme d'un torrent creusant la vallée. La Couze d'Ardes forme deux cascades en aval du village de Jassy. Vous pouvez faire le crochet aller-retour : suivez le balisage pour une pause fraîcheur au bord d'une vasque.

Attribution : Lionel PONT



Le Cincle plongeur (C)

Oiseau typique des rivières sauvages du Cézallier, cet oiseau a la taille d'un merle. Il se distingue facilement par sa poitrine d'un blanc éclatant et sa tête couleur chocolat. Il parcourt inlassablement les torrents à la recherche de larves d'insectes. Ce chasseur hors pair a une technique de pêche imparable : il est capable de marcher sous l'eau, dans le fond de la rivière, et même à reculons !



Le Semi-Apollon (D)

Espèce montagnarde de couleur blanche, elle présente deux tâches noires dans la cellule de l'aile antérieure. Elle est présente entre 900 et 2000 m d'altitude et affectionne les formations herbacées riches en fleurs ou les prairies de fauches. Espèce menacée, elle est inscrite sur la liste des insectes protégés.

Attribution : R. PUISSAUVÉ